

INFO FNAM N°30



[MÉMOIRE et SOLIDARITÉ]

Fédération Nationale André-Maginot
Association fondée en 1888 et reconnue
d'utilité publique par décret le 28 mai 1933
www.federation-maginot.com

La commission communication souhaiterait que
l'INFO FNAM N°30 soit diffusée largement
à vos adhérents détenteurs d'un email.
Nous vous remercions par avance.

Actualité du siège

Le général (2S) René Peter vous informe que monsieur Daniel Standaert a démissionné le 13 septembre 2023 de ses fonctions de secrétaire général et d'administrateur, pour des raisons personnelles.

Le président et les administrateurs le remercient pour son travail et son dévouement au sein de la FNAM, en particulier en tant que secrétaire général durant 5 années.

Madame Brigitte Raine assure les fonctions de secrétaire générale par intérim.

Rappel des souhaits de la FNAM exposés à Tours : **en attente de vos avis sur ces deux points**

La 89^{ème} assemblée générale (AG) de la Fédération nationale André-Maginot (FNAM) s'est tenue les 21 et 22 juin au palais des congrès à Tours et nous vous avons déjà rappelé quelques points importants dans INFO FNAM 29, que nous évoquons de nouveau.

- 1) La Président fédéral de la FNAM, le général (2s) René Peter, souhaite que le plus grand nombre de nos présidents ou adhérents **se portent volontaires pour rejoindre les conseils départementaux de l'ONaCVG qui seront renouvelés en février 2024. Pour cela ils doivent contacter les directeurs départementaux pour faire état de leur candidature.**

L'objectif est de mieux défendre nos adhérents en participant aux différentes commissions de ce conseil. A titre d'informations, Chaque conseil se prononce sur les demandes d'aides relevant de la solidarité, sur les projets relatifs à la politique mémorielle, sur les demandes de délivrance des diplômes d'honneur de porte-drapeau, sur l'attribution de l'insigne des victimes civiles, et sur l'attribution de cartes et titres. ».

- 2) Concernant le titre 3 de la commission solidarité, dont vous lirez le détail ci-dessous, la FNAM a constaté en 2022 un accroissement de demandes et **nous remercions les présidents de groupements de nous faire part des besoins de solidarité pour leurs adhérents nécessaires.** Depuis sa création, la Fédération n'a cessé d'aider ses adhérents et notre devise reste inchangée à ce jour.

La FNAM assure et assurera toujours ces deux missions principales, la **MÉMOIRE** et la **SOLIDARITÉ**.

La **MÉMOIRE** orientée vers la jeunesse, de notre pays, qui en sera le garant pour l'avenir prend une place de plus en plus importante au sein de notre Fédération.

La **SOLIDARITÉ** reste le fer de lance de notre Fédération, notamment le titre 3, l'aide à nos adhérents qui doit rester impérative et primordiale.

Augmentation de l'allocation exceptionnelle

Comme annoncé lors du congrès à Tours, la FNAM a doublé le montant de l'allocation exceptionnelle cette année pour que la vente du domaine de la Grande Garenne bénéficie à tous les groupements.

Cette démarche a été particulièrement appréciée et beaucoup d'entre eux ont envoyé un mail de reconnaissance et de remerciements.

L'an prochain, sous réserve de participation au congrès ou d'y être représenté, et l'envoi du compte rendu succinct des assemblées générales des groupements, cette allocation vous sera versée comme les années précédentes.

14 juillet 2023 : Défilé des cadets de la gendarmerie qui ont porté l'insigne de la FNAM

Lors du tableau final du défilé militaire du 14 juillet, les cadets de la gendarmerie ont porté sur leur poitrine le bleuet et l'insigne FNAM (pins).

La commission de la mémoire et de la jeunesse de la FNAM a en effet payé les tenues des cadets pour le défilé qui n'avaient pas de tenue uniforme.

Ci-dessous, une photo envoyée par le commandement des réserves de la Gendarmerie lors des répétitions sur les Champs Élysées.



25 août 2023 : JORF arrêté du 25 août 2023 portant ouverture d'archives relatives à la guerre d'Algérie

Transmis à titre d'information :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047999085>

La commission communication de la FNAM vous tient informés de la sortie de cet arrêté portant sur l'ouverture d'archives relatives à la guerre d'Algérie : comme toute type d'ouverture d'archives dites sensibles.

N'hésitez pas à nous tenir informés de réactions dans votre zone en local (région/département) si vous en avez bien sûr.

Les derniers événements dont vous trouverez les articles complets sur notre site internet et/ou notre page Facebook :

Remise de prix Bulles de mémoire au siège de la FNAM (retrouvez l'article en ligne [ici](#))

Les premiers prix du concours Bulles de mémoire ainsi que les prix de l'Ordre de la Libération et du prix français des partenaires Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge e. V. War Heritage Institute ont été reçus au siège de la Fédération nationale André Maginot.

En présence de la directrice générale de ONaCVG et des partenaires, les lauréats se sont vu remettre les récompenses pour leur travail mémoriel sur la thématique "Si notre patrimoine pouvait nous parler de la guerre".

Cette remise des prix est le début d'un nouveau séjour mémoriel avec les lauréats belges et allemands du concours.



12 septembre 2023 : point de situation (extrait) par le président de la COMMISSION MEMOIRE-JEUNESSE (CMJ) FNAM

Depuis le 1^{er} janvier 2023, le président de la CMJ FNAM, Cyril Carnevilliers, a vu son enveloppe augmenter. Par besoin et nécessité. En effet, les nouvelles orientations prises depuis 4 ans portent leurs fruits. Les **communications faites dans certaines académies** (Paris, Toulouse, Dijon, Amiens, Metz-Nancy, Créteil, Versailles et Bordeaux) ainsi que sur le **site officiel du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse**, « eduscol.fr » **renforcent la visibilité de l'offre de la FNAM** sur la transmission de la mémoire et comme acteur de l'éducation à la défense.

Par ailleurs, les **liens permanents avec la DNSJ** (nouvelle équipe depuis le 1^{er} septembre) et quelques inspecteurs d'académies et de référents défense en régions **permettent une bonne identification de la FNAM et de son rôle auprès des plus jeunes**. Bien sûr, il nous reste beaucoup de travail pour mieux nous faire connaître dans les autres académies. Travail des administrateurs de la commission, mais aussi des référents régionaux.

Ceci étant posé, la CMJ poursuit intensivement ses missions courantes.

Le pôle mémoire, animé par Brigitte Raine, gère, aidée de Fabienne, les demandes de subventions des établissements scolaires pour se rendre sur des lieux de mémoire contemporains.

Le pôle jeunesse, animé par Marie-Françoise Le Bouleur, gère, aidée de Cristina, les demandes de subventions pour les classes de défense, les cadets de la défense et les rallyes citoyens.

Le **président de commission**, quant à lui, propose des orientations, apprécie – par son expertise professionnelle – la qualité des demandes, **développe les relations avec le MINEN, la DMCA et la DSNJ**. Il consulte régulièrement les membres de la commission pour avis et les convoque pour les prises de décisions conformément aux statuts. Il règle entièrement les aspects conflictuels et techniques de certaines – mais pas moins rares – demandes de subvention ou propositions.

Sur **l'année scolaire 2022-2023, la FNAM a suivi presque 20.000 élèves** et plusieurs centaines d'établissements. Il s'agit d'un chiffre important et conséquent, à présent su par le ministère de l'éducation nationale et par le ministère des armées, depuis quelques années.

A cet égard, des rencontres régulières (1/mois, environ) avec le conseiller mémoire de la SEDAC peuvent être comptabilisées. Coté éducation nationale, les échanges par mail avec le délégué ministériel à l'enseignement de défense sont très fréquents.

Dès lors, depuis le dernier CA, **la FNAM s'est engagée auprès du commandement des réserves et de la jeunesse de la Gendarmerie** pour soutenir les classes de défense et les cadets de la Gendarmerie. La CMJ a fait le choix de débloquer une enveloppe de 20.000 euros pour contribuer à l'effort du ministère de l'intérieur. La Gendarmerie nous a donné l'opportunité de participer aux répétitions du 14 juillet et de **faire porter à leurs cadets qui défilaient l'insigne FNAM**.

Second point, la **commission paritaire exceptionnelle qui lie la FNAM avec l'UBFT et la DMCA pour soutenir des projets pédagogiques d'envergure et à fort rayonnement est effective dès cette rentrée**. La DMCA s'est chargée de faire connaître l'offre auprès de la plateforme ADAGE (intranet enseignants pour saisir des activités pédagogiques et



répondre aux offres du « pass culture »). Une réunion, début juillet, s'est tenue à Brienne avec les IA-IPR (inspecteurs d'académie – inspecteurs pédagogiques régionaux) de la région académique d'Île-de-France, la sous-directrice de la DMCA, la cheffe de bureau aux actions pédagogiques de la DMCA et le conseiller mémoire de la SEDAC. **Cyril Carnevilliers représentait la FNAM et l'UBFT sur demande des deux présidents représentant le monde combattant.**

Fin septembre, une nouvelle réunion technique se tiendra pour déterminer le cadrage des dossiers à retenir.

Troisième point, **CANOPE**. Organe institutionnel du ministère de l'éducation nationale qui vise la publication d'outils pédagogiques destinés aux enseignants, nous sommes sollicités encore cette année pour participer à la création du second contenu du programme « Les Grandes dates de l'histoire de France » qui portera sur le 11 novembre.

CANOPE créera un chapitre « paroles d'acteurs » qui vise à mettre en lumière le monde combattant et son engagement dans la transmission mémorielle. CANOPE et l'inspection générale de l'éducation nationale souhaiteraient qu'une partie des interviews aient lieu à la FNAM avec des administrateurs.

Autre point, « les petits artistes de la mémoire ». L'ONaCVG propose à la FNAM de siéger au jury national de ce prix. (...)

20 septembre 2023 : la Directrice de l'ONaCVG, Madame Véronique Peucelle-Delelis, en visite à la Résidence André-Maginot

L'EHPAD, Résidence André Maginot, a eu l'honneur d'accueillir le 20 septembre 2023 Mme Véronique Peucelle-Delelis, Directrice Générale de l'Office National des Combattants et Victimes de Guerre (ONaC-VG) en présence de Michel Berthelin, Président de l'association de la Résidence André Maginot (ARAM), accompagné de Michel Preud'homme Trésorier général, Marie-France Rodgers Administratrice de l'ARAM et Claude Vigoureux, Directeur départemental de l'ONaC-VG du Cher.

Sous la conduite de Pascal Bousquiel, Directeur de l'EHPAD, Mme Peucelle-Delelis a eu l'occasion de rencontrer plusieurs résidents dont Maurice Gambert président honoraire de la FNAM, le personnel soignant et de visiter les installations de l'établissement.

La Résidence André Maginot offre divers programmes et services spécifiques pour répondre aux besoins particuliers de ses résidents. Ces services incluent des activités de réminiscence, des ateliers de soutien psychologique et social, ainsi que des événements commémoratifs pour honorer leur contribution à la Nation.



De gauche à droite : Mme PEAUCELLE-DELELIS, M. Maurice GAMBERT (ex-président FNAM), M. Claude VIGOUREUX, M. Michel BERTHELIN, M. Michel PREUD'HOMME, Mme France RODGERS

Mme Peaucelle-Delelis a salué le travail exceptionnel du personnel, reconnaissant leur dévouement et leur sens de la responsabilité envers les anciens combattants. Elle a souligné l'importance de préserver la mémoire collective de ceux qui ont servi notre pays et de veiller à ce qu'ils vivent leurs dernières années dans la dignité et le respect. Elle a souligné également le dévouement inlassable de son institution envers tous les combattants.

Cette visite a été l'occasion pour l'EHPAD Maginot de montrer l'importance de l'unité et de la reconnaissance envers nos anciens combattants. La présence de la Directrice Générale de l'ONaC-VG a renforcé la conviction que la nation française demeure déterminée à honorer ceux qui ont servi et à offrir un environnement bienveillant à nos aînés. C'est pourquoi la FNAM continue à apporter son soutien pour assurer la pérennité de l'établissement.

Rappel de la commission des Relations avec les Groupements, présidée par Madame Brigitte Raine qui est également Secrétaire générale par intérim

Si votre groupement a procédé à sa dissolution, la Fédération Nationale André Maginot propose à vos adhérents, afin d'être toujours affiliés à la FNAM, d'intégrer :

- soit le groupement 300 section André Maginot qui regroupe les adhérents non rattachés à un groupement ;
- soit un groupement proche de votre région.

N'hésitez pas à contacter la FNAM qui aura le plaisir de vous orienter selon votre choix : fnam@maginot.asso.fr - Tél : 0140467140

Congrès 2024 : A vos agendas !

La FNAM sera heureuse de vous accueillir pour son 90^e congrès au Puy du Fou les 26 et 27 juin 2024.

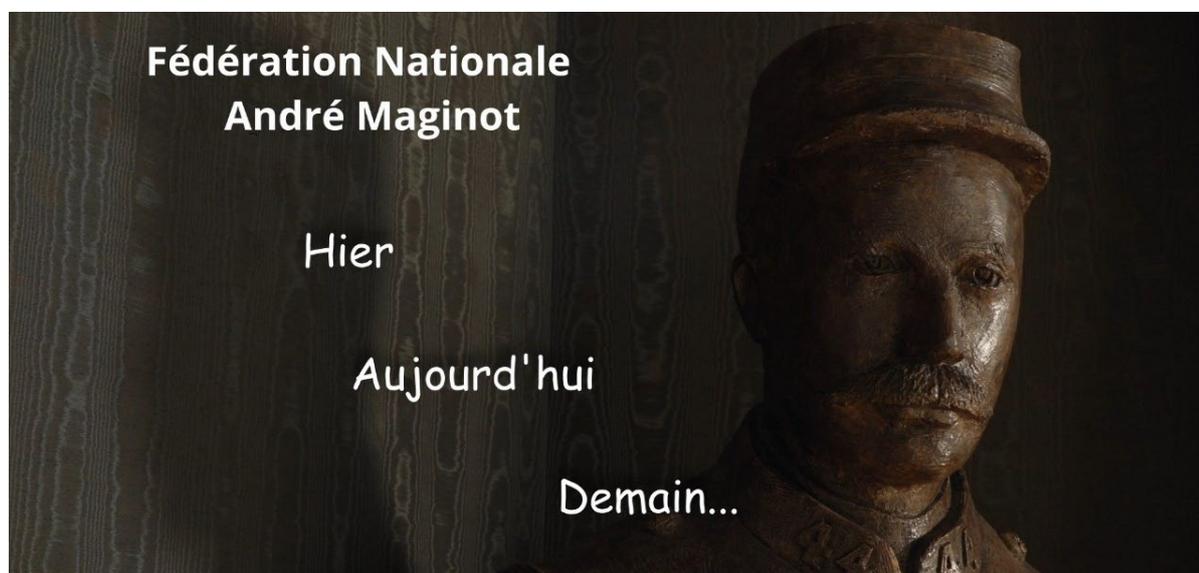
Cliquez sur le lien ci-dessous pour découvrir cette destination :

<https://www.youtube.com/watch?v=Y58wEjuQ6L8>

Vous recevrez votre bulletin d'inscription par mail courant février 2024. Surveillez votre messagerie ainsi que vos SPAMS !

La FNAM espère vous voir aussi nombreux voir encore plus nombreux qu'en 2023.

Le film du 135^e anniversaire de la FNAM, diffusé lors des cérémonies mémorielles à notre congrès de Tours est en ligne !
Retrouvez-le [ICI](#)



Du nouveau sur notre site internet FNAM

Un nouvel onglet « EHPAD Résidence André Maginot » a été créé dans la rubrique « Nos actions ». Vous y retrouverez toute l'actualité de notre résidence.

Page LinkedIn

La page LinkedIn de la FNAM a été créée ! Vous la trouverez sous le nom « Fédération Nationale André Maginot siège Paris » (lien : [ICI](#)) N'hésitez pas à nous suivre et à transmettre l'information autour de vous.

Toujours en vente

Bande dessinée officielle FNAM : l'histoire de la fédération

« **André Maginot, un patriote exemplaire** »

La commander sur <https://bdmaginot.com/> et sur le site FNAC

Les boutiques FNAC ne détiennent pas de stock mais peuvent la commander pour vous.

A retirer en magasin dès le lendemain.

14 euros



Agendas 2024

Les agendas 2024 sont arrivés ! Nous vous enverrons très prochainement par mail un bon de commande.



MÉMOIRE et SOLIDARITÉ

CONVENTION IGESA/FNAM

Cette convention permet à tous nos adhérents de bénéficier, quel que soit leur revenu, d'une **réduction de 10% sur leur séjour avec l'IGESA.**

Actualités IGESA

IGESA | SOUTIEN, LOISIRS ET SERVICES AUX FAMILLES DES ARMÉES
nous vous devons bien ça

COMMUNIQUÉ DU 21/09/2023
Retrouvez toute l'actualité Igesa ici!

PARTENARIAT

Igesa fait équipe avec le monde sportif militaire

Bien plus qu'un logo sur un maillot, Igesa est partenaire des acteurs du monde sportif de la Défense et met à disposition toute l'étendue de son savoir-faire et de ses infrastructures pour l'organisation de compétitions et stages militaires.

Les valeurs de cohésion, de fraternité, d'engagement, de dépassement qui rassemblent les militaires sont les mêmes qui unissent les athlètes. Le sport et les armées ont ainsi toujours été intimement liés.

IGESA AUX CÔTÉS DU CNSD

Notre partenaire le Centre National des Sports de la Défense (CNSD) est la parfaite représentation de ces liens intenses entre sport et défense : héritier du bataillon de Joinville, il est chargé de mettre en œuvre la politique du ministère des armées en matière d'entraînement physique militaire.

Le CNSD peut compter sur les nombreuses structures, infrastructures et services Igesa répartis sur tout le territoire pour l'organisation des championnats militaires interarmées nationaux ou internationaux. Nos installations lui sont également ouvertes pour l'organisation de compétitions et de stages de sportifs de haut niveau.

Les sportifs bénéficient de tarifs préférentiels sur les prestations d'accueil, d'hébergement et de restauration servies par l'institution. Ces facilités permettent de dépasser les contraintes budgétaires qui pourraient limiter la participation du personnel militaire et civil de la Défense, valide et en situation de handicap.



Credit photo : CNSD

IGESA PARTENAIRE OFFICIEL DU CHAMPIONNAT DU MONDE MILITAIRE DE RUGBY

La grande expertise du CNSD a récemment été sollicitée pour l'organisation du championnat du monde militaire de rugby (CMMR) 2023, qui s'est tenu en Bretagne du 16 août au 10 septembre et dont Igesa est partenaire officiel.

Organisée pour la première fois par les armées françaises, cette 4e édition représente également une opération militaire d'envergure pour la zone de défense et de sécurité ouest qui a dû assurer, en plus de ses missions habituelles, le soutien et la sécurité de plus de 500 participants. Le succès fut total, tant sur le plan logistique que sportif puisque, quelques mois après la victoire de l'équipe de France militaire féminine de rugby à XV en Nouvelle-Zélande, les hommes ont à leur tour remporté le championnat du monde !

Igesa, en la personne de son directeur général Renaud Ferrand, s'est jointe aux autorités mili-

taires afin de soutenir les bleus lors de la finale face aux Fidji le 10 septembre : un superbe match au suspense haletant pour lequel le XV de France militaire a renversé les Fidjiens - tenants du titre - 25 à 22.

Durant les 3 semaines du Championnat, Igesa était présente sur les différents sites des compétitions et a eu le plaisir d'offrir aux joueurs des équipements sportifs.

Nous espérons que les victoires militaires des bleus sauront porter chance à l'équipe de France de rugby qui affronte la Namibie ce jeudi 21 septembre lors de la Coupe du monde 2023.



Credit photo : DR



Renaud Ferrand, directeur général Igesa, aux côtés des autorités militaires et des partenaires lors de la finale face aux Fidji.



Le XV de France militaire champion du monde 2023 !

La Flamme : de Paris à Verdun

Comme depuis de nombreuses années, la Flamme Sacrée sera transférée du tombeau du soldat inconnu sous l'arc de triomphe à Paris jusqu'au monument de la Victoire à Verdun où elle sera veillée jusqu'au 11 novembre. Selon un programme bien défini.

Cette 1^{ère} phase d'une organisation structurée sur 13 journées est placée sous la responsabilité du comité de la Flamme, de Ceux de Verdun, du Comité de la Voie Sacrée, du Club sportif du ministère de l'intérieur.



Lundi 30 Octobre 2023 – Arc de Triomphe : 10h00

- Prélèvement de la Flamme par le président de Verdun en liaison avec le comité de la Flamme
- Remise du flambeau au comité de la Voie sacrée et aux marcheurs de l'équipe sportive
- Dépôt de gerbes
- Préparation du transfert pédestre vers Colombey. Remise du flambeau au premier porteur, le Général (2s) René Peter, Président de la FNAM

Mardi 31 Octobre 2023 – Revigny sur Ornain

1^{er} Lieu de manifestation : Stèle André Maginot, à partir de 19h30/20h00

- Accueil du cortège, des jeunes scolaires et du flambeau
- Ravivage de la Flamme devant la stèle
- Dépôt d'une gerbe nationale Maginot

2^e Lieu de manifestation : Monument aux morts de la ville

- Mise en place du dispositif
- Ravivage de la Flamme devant le monument aux morts
- Dépôt d'une gerbe

3^e Lieu de manifestation : Hôtel de ville de Revigny

- Mise en place du dispositif
- Délégation réduite entre en mairie pour allumage de la bougie où la Flamme sera veillée jusqu'au 11 novembre
- Fin de cérémonie

Mercredi 01 Novembre 2023 – Revigny sur Ornain –

1^{er} Lieu de manifestation : Cimetière militaire– à partir de 08h00

- Dépôt d'une gerbe nationale Maginot au carré militaire
- Déplacement vers cimetière communal

2^e Lieu de manifestation : Cimetière civil dans la suite

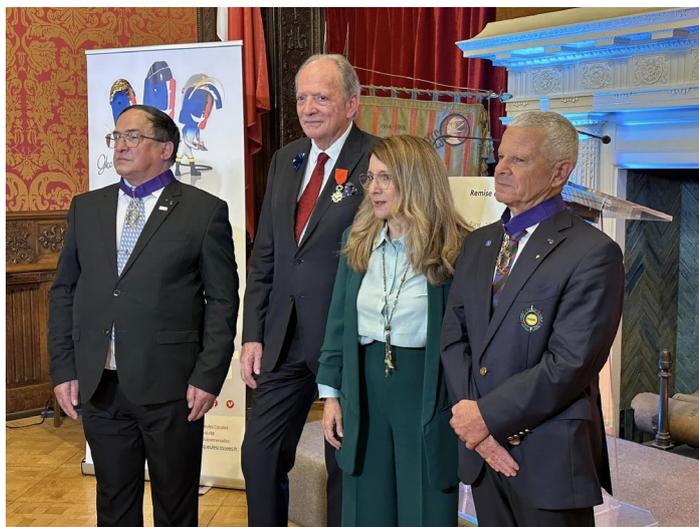
- Dépôt d'une gerbe nationale Maginot sur la tombe d'André Maginot
- Hommage devant la tombe du soldat Tapin (Conducteur d'André Maginot)

Départ de la Flamme vers Verdun.

Un administrateur à l'honneur et une cooptation

Cérémonie solennelle empreinte d'émotion au siège des "Gueules Cassées".

Patrick Remm, administrateur à la FNAM, Président de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête, Président du Bleuets de France, s'est vu remettre les insignes de Chevalier de la Légion d'Honneur, plus haute décoration honorifique en France, par Madame Patricia Miralles, Secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire, en récompense de son dévouement et sa contribution exceptionnelle à la nation française, dans divers domaines.



D'autre part, Monsieur Pascal Boes a été coopté au sein du conseil d'administration de la FNAM pour être Trésorier national, le mardi 12 septembre 2023.

Pour nous contacter

ACCUEIL : fnam@maginot.asso.fr et fichier@maginot.asso.fr

SOLIDARITÉ : solidarite@maginot.asso.fr

MÉMOIRE :

Pôle mémoire : fbingler@maginot.asso.fr

Pôle jeunesse : commissiondelamemoire@maginot.asso.fr

CHANCELLERIE : chancellerie@maginot.asso.fr

DÉFENSE DES DROITS : commissiondesdroits@maginot.asso.fr

LA CHARTE : lacharte@maginot.asso.fr

RESIDENCE ANDRE MAGINOT : ehpad.maginot@gmail.com

Nous attendons votre avis à
communication@maginot.asso.fr

Notre équipe,

composée de 4 administrateurs

Annie HERMENIER TELMACE, Richard PERNOD, Michel
BERTHELIN, Yvon ROUANET, et deux personnels salariés
Caty GAMBERT et Laurent MOUCHE

**vous souhaite une très bonne continuation
et surtout prenez bien soin de vous**